

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DES RESSOURCES HUMAINES

COMMUNIQUÉ

L'INSCRIPTION EN GRADE 10 DANS LES ACADÉMIES EN JANVIER 2025

Le ministère tient à informer les parents dont les enfants ont reçu une lettre d'admission pour une place dans une Académie qu'ils **doivent se présenter à cette école** accompagnée de leur(s) enfant(s) pour les formalités d'admission le **Lundi 09 décembre 2024 de 9 heures à 15 heures**.

Tous les parents devront se munir des documents suivants pour l'inscription de leur enfant :

- (i) La lettre d'admission dans l'Académie
- (ii) Les résultats du NCE 2024 de l'enfant (original + 1 photocopie)
- (iii) L'extrait de naissance de l'enfant (original + 1 photocopie)
- (iv) La carte d'identité du parent (original + 1 photocopie)
- (v) 2 photos passeport de l'enfant pour les formalités relatives au transport gratuit

Au cas où le parent ne se présente pas comme indiqué ci-dessus pour les formalités d'admission, la place offerte préalablement sera déclarée vacante.

05 décembre 2024

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
ET DES RESSOURCES HUMAINES
MITD HOUSE, PHOENIX 73544